

BARRAGE DE NACHTIGAL

Seuls 05 ménages à réinstaller sur l'ensemble de la zone déclarée d'utilité publique

Cela traduit le faible impact du projet de cette infrastructure hydroélectrique dans son milieu d'accueil.

Le projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal sur le fleuve Sanaga impacterait donc peu sur son environnement. Selon les plans d'actions environnementaux et sociaux finalisés en juin dernier et présentés hier à Yaoundé, seuls 05 ménages seront à réinstaller sur l'ensemble de la zone déclarée d'utilité publique, pour la construction du barrage et de la ligne haute tension. Par rapport aux surfaces cultivées impactées, 142 hectares seront concernées par la zone du barrage et 120 hectares pour la ligne haute tension. Un impact qui est de l'avis du ministre de l'Eau et de l'énergie, Basile Atangana Kounga, faible pour un aménagement de cette ampleur.

En effet, ce sont en tout qua-

tre plans environnementaux et sociaux du projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal qui ont été présentés hier. Il s'agit du Plan de gestion environnemental et social, qui complète l'Etude d'impact environnemental et social. Il décrit l'ensemble des mesures environnementales et sociales et le contexte opérationnel de leur mise en œuvre. Quant au Plan d'action de réinstallation (PAR), il décrit les impacts sur la population humaine du projet et les mesures de réinstallation et d'indemnisation associées. Il est également prévu un Plan de restauration des moyens d'existence des acteurs de la filière sable (PRME). Ce plan décrit les mesures nécessaires pour atténuer et compenser les impacts sur les moyens d'exis-



tence des personnes et communautés affectées par les changements de condition d'exploitation artisanale du sable de la Sanaga. Enfin, le Plan d'action de développement local (Padel), quant à lui, explique-t-on, traduit la volonté des partenaires du projet de contribuer sur le long terme au développement économique local de la zone d'influence du projet.

Ces différents plans sont l'émanation d'une concertation, jugée « étroite et continue » avec les populations et l'ensemble des parties prenantes. L'objectif étant d'assurer une insertion harmonieuse du projet dans son milieu d'accueil. Le projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal

Zone où sera construite la station de prise d'eau à Nachtigal

ayant l'ambition de se conformer aux meilleures pratiques nationales et internationales en matière environnementale, sociale et technique. Le barrage de Nachtigal qui sera construit sur les chutes de Nachtigal en amont, à 65 km au Nord-est de Yaoundé, dans la région du Centre, produira dès sa mise en service en 2021, 420 MW d'électricité sur le Réseau interconnecté Sud (RIS). Il bénéficiera de la régularisation des débits du fleuve assurée par les grands lacs en amont de Mbakaou et de Lom Pangar.

B.N